

Le CFCM à la croisée des chemins

Dimanche, 07 Juillet 2013 16:46

Source : [Site web de l'Union des associations musulmanes de Seine Saint Denis](#)

Le 22 juin, le CFCM s'est trouvé dans une situation de blocage pour cause de désaccords sur la composition de son « *collège présidentiel* ». Après le refus de la candidature au poste de président de l'avocat de la mosquée de Paris, c'est celle du recteur lui-même qui fut rejetée. Pour expliquer cet échec, les commentateurs ont, une fois de plus, repris les lieux communs- empruntés à l'ethnographie coloniale- sur l'opposition entre « *Islam algérien* » et « *Islam marocain* ».

Le 30 juin, un accord à l'arraché a permis à Dalil Boubakeur d'être nommé président pour deux ans. Dans ce compromis, le président sortant, Mohamed Moussaoui, qui devient le deuxième président d'honneur, se trouve chargé d'une mission sur la « formation des cadres religieux », dossier dont il s'était très peu occupé pendant toute la durée de son mandat au bilan essentiellement déclaratif.

Certes, le CFCM va pouvoir jouer les rôles symboliques attendus de lui. En se contentant des discours rassurant pour les Français qui ont peur de l'Islam, l'opinion oubliera rapidement les sérieuses insuffisances de ce Conseil.

Mais ce serait une erreur de prendre la crise du 22 juin pour un simple accident de parcours. Ce blocage a eu lieu parce que le ministère de l'Intérieur voulait mettre fin à ses interventionnismes. Un consensus mou a pu être obtenu le 30 juin grâce aux « bons offices » du ministère. Dix ans après sa création, le CFCM ne peut donc pas se passer d'être chaperonné par les pouvoirs publics. Ce n'est pas le signe d'une ferme volonté de séparer le politique et le religieux. Et si le candidat malheureux à la présidence du CFCM a tenté de revendiquer une « légitimité » religieuse malgré ses multiples implications dans le politique, et la rareté de ses relations avec les instances spirituelles, c'est parce que cela lui paraissait conforme à la vision peu exigeante de la laïcité dont se contentent les « organisateurs » laïques de l'Islam et leurs vis-à-vis musulmans. Il n'y a donc pas de véritable rupture avec cette singulière conception d'une « laïcité transitoire » envisagée avec le seul Islam, avec les meilleures intentions du monde, et dans le but de réussir le passage de la laïcité coloniale vers la laïcité républicaine.

Il n'a pas de rupture non plus avec un certain « monétarisme » qui avait concentré toutes les tensions autour du contrôle de la Fondation des Œuvres de l'Islam à cause de l'importance des montants des premiers dons. Cette rare bonne idée qui fut proposée au CFCM par Dominique de Villepin (qui n'était pas enchanté par un conseil hérité de son prédécesseur à l'Intérieur) semble curieusement abandonnée. Il est question d'une possible contribution de l'Etat à la formation des cadres religieux et l'insistance de Moussaoui à vouloir s'en occuper sur le tard semble traduire une volonté de contrôler cette éventuelle dotation, comme ses prédécesseurs se bousculaient pour décider de l'emploi des dons consentis par Serge Dassault. Cela n'a rien d'anormal par rapport à la tendance qu'a un certain « Islam de France » à accorder plus d'importance aux à-côtés financiers du religieux qu'à la religion elle-même.

Sans une volonté de rupture avec ces travers, ce singulier état d'esprit et la structure clanique du CFCM, héritée de la gestion diplomatico-sécuritaire de l'islam en France, empêcheront ce conseil de s'imposer, à terme, comme une autorité religieuse incontestée, alors qu'il a les possibilités de le devenir.

Dalil Boubakeur, qui, malgré le zèle d'un Malek Chebel et l'Ijtihad à l'emporte-pièce d'un Tarek Oubrou, n'a pas son pareil pour rassurer les Français pour qui l'Islam demeure un « problème », semble conscient que pour sortir de l'ornière, le CFCM devrait ajouter à ses fonctions symboliques une meilleure mise au point de ses relations avec « l'Islam d'en-bas ». Cela suppose des résultats conséquents dans les domaines du financement du culte, dans la transparence et l'équité, et de la rénovation de l'enseignement des « Oloum Dinya » (sciences religieuses) qu'imposent et les révélations sur l'inféodation au Qatar de T. Ramadan et la faillite des études coûteuses et suspicieuses sur les musulmans. Alors que des islamo-politistes eux-mêmes, qui feignent de s'inspirer sur le tard de Mouhacibi (le partisan de l'examen de conscience), décrètent l'obsolescence de la vision de l'islam à Sciences-po, à la moindre alerte dans les banlieues un de leurs élèves devenu, on ne sait comment, un des animateurs de l'émission islamique sur France 2 croit pouvoir accuser les jeunes Français convertis à l'Islam d'être tous « attirés par la radicalité » !

Pour que le CFCM puisse fonder sa relation avec les musulmans sur des réalisations concrètes, il lui faudra un sérieux effort de dépassement des difficultés secondaires, dont l'accumulation a conduit à sa semi-paralysie et à une grande atomisation et de « l'Islam marocain » et de « l'Islam algérien » en France. Rien que dans « l'Islam marocain », il y a une sourde rivalité entre

ceux du MUR (Mouvement de l'Unité et de la Rénovation) qui n'acceptent pas tous les choix du PJD. Cette rivalité s'ajoute à une rude compétition entre l'ancien « groupe de Strasbourg » qui se met d'accord plus facilement avec Abdallah Boussof, voire avec Driss El Yazami et autres haut gradés passés par les Ecoles alsaciennes, qu'avec que le clan dominant du RMF. Sans parler des procès intentés à ce dernier par le « groupe d'Oujda » auquel se trouve réduite la FNMF ; et sans oublier les vellétés de la mosquée d'Evry d'envisager une autre organisation de l'Islam « par le bas », en fédérant localement le maximum de mosquées, ni celles de la mosquée Mohamed VI de Saint-Etienne qui a le mérite de vouloir dépasser le faux clivage Algériens-Marocains. On pourrait en dire autant de ce que les nostalgiques de l'ethnographie coloniale nomment « l'Islam algérien » où l'on estime qu'un siège dans le « Conseil National des Algériens à l'étranger » (dont le décret de création est signé depuis longtemps) a tendance à devenir plus attractif qu'un strapontin au CFCM...

L'opinion musulmane, dont l'existence ne fait plus aucun doute, jugera favorablement le CFCM quand ces deux entités, « l'Islam marocain » et « l'Islam algérien », qui recèlent d'indéniables ressources humaines, s'accorderont à en faire une véritable personne morale, soudée par un réel consensus autour des objectifs prioritaires, au lieu de l'actuelle juxtaposition hétéroclite de tendances et de sous-courants qui rappellent le fameux congrès de Rennes du Parti Socialiste.

Le nouveau CFCM pourrait prétendre à être l'émanation de « l'Islam de France » s'il réussit à exorciser ses vieux démons pour prendre le tournant qui lui permettra d'être à l'écoute des musulmans, après avoir eu le regard braqué sur l'administration pendant longtemps, trop longtemps.

Auteur : Sadek SELLAM

Historien de l'Islam contemporain. Enseigne la pensée religieuse de l'Islam classique et l'histoire intellectuelle de l'Islam contemporain à Paris.

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Islam, dont « la France et ses Musulmans-Un siècle de politique musulmane (1895-2005) ». Fayard, 2006. Casbah, 2008. Traduction arabe, Kalima, Abou Dhabi, 2012.

A réédité chez Alam al Afkar (Alger, Paris) plusieurs livres du patrimoine musulman francophone dont : Ahmed Riza, la Faillite Morale de la Politique Occidentale en Orient ; Malek Bennabi : témoignages sur la Guerre de Libération ; Eugène Jung : l'Islam se défend ; Jacques

Carret : L'association des Oulama musulmans d'Algérie ; Mohand Tazerout : Histoire politique de l'Afrique du Nord ; Lothrop Stoddard : le Nouveau Monde de l'islam ; Etienne Dinet : l'Orient vu de l'Occident .